



Pour une femme âgée de 70 ans

Capital disponible	200 000,00 \$
Don de charité	50 000,00 \$
Capital disponible après don	150 000,00 \$
CPG 5 ans courant	3,80%
Taux du crédit d'impôt	48,00%
Taux d'imposition	46,00%

	<u>CPG 5 ans avec don</u>	<u>Don planifié et rente</u>	
Don planifié	50 000,00 \$	92 000,00 \$	Presque le double en don
Capital investit	150 000,00 \$	108 000,00 \$	Rente viagère garantie pendant 20 ans *
Crédit d'impôt accordé à cause du don	24 000,00 \$	44 160,00 \$	Presque le double en crédit d'impôt soit 20 000\$
Revenu annuel brut	5 700,00 \$	7 200,00 \$	Revenu plus élevé
Portion imposable	5 700,00 \$	2 180,00 \$	La portion retour de capital n'est pas imposable
Impôt à payer	2 622,00 \$	1 002,80 \$	Près de 60% moins d'impôt à payer
Possibilité de rente dos à dos (Facultatif)			
Revenu annuel à vie après impôt	3 078,00 \$	6 197,20 \$	La rente net double à vie
Capital aux héritiers	150 000,00 \$	Valeur résiduelle de la rente garantie 20 ans	

Différence 3 119,20 \$

Équivalent du taux 7,65%

Pourcentage augmenté de la rente net 101,34%

* Rente basée sur un taux en vigueur le 1er juillet 2008 - Période de paiement garantie de la rente, 20 ans

Les dons planifiés peuvent être inscrits sur le site: <http://www.donplanifie.org/>

Créer votre propre fonds avec votre don planifié

